

Sur le plan commercial, nous avons souligné, au cours de la CCEI, l'importance de la mise en oeuvre rapide des nouvelles mesures pour les produits tropicaux, comme premiers résultats concrets à émerger des négociations commerciales multilatérales. Face à ce besoin, mon gouvernement a intégré son offre sur les produits tropicaux dans son budget du printemps dernier. Sauf si la chose est impossible ou inappropriée, le Canada consultera les pays fournisseurs de produits tropicaux en cause avant de retirer les systèmes généralisés de préférences par mesure de sauvegarde. De façon plus générale, nous maintenons que les négociations commerciales multilatérales doivent créer de nouvelles possibilités de développement commercial et industriel dans les pays en développement et qui exportent des matières premières, et à donner à ces derniers un meilleur accès aux marchés des pays développés. Nous sommes en faveur d'une libéralisation globale des échanges et d'une levée des barrières tarifaires et non tarifaires qui touchent les produits agricoles et industriels. A ce propos, nous croyons que les questions relatives à la sécurité des approvisionnements et à l'accès aux marchés devraient être discutées ensemble aux négociations commerciales multilatérales. de sorte que toutes les questions qui relèvent d'un domaine puissent être étudiées au regard les unes des autres.

En ce qui à trait à la question des céréales, nous trouvons de fort bon augure que les principaux exportateurs et importateurs se soient dits disposés, pour la première fois, au sein de la CCEI, à entamer au plus tôt des négociations sur un nouvel accord. De nouveau, il nous a été difficile de formuler des engagements précis avant le début des négociations, étant donné les intérêts du monde en développement mis en jeu par divers aspects d'un tel accord.

Il ne faut cependant pas que cela nous surprenne ou nous décourage. Pour être satisfaisant, un règlement dans le secteur des céréales devra en effet trouver des solutions à divers problèmes reliés entre eux; la nécessité d'améliorer et d'assurer l'accès aux marchés mondiaux pour les céréales et les produits céréaliers, de limiter les effets néfastes des subventions à l'exportation, de réduire les fluctuations inutiles des cours céréaliers et d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale. Le Canada est d'avis que l'accord final devra aussi prévoir des engagements d'aide alimentaire propres à assurer en permanence une disponibilité minimale de céréales vivrières. Nous sommes disposés à accepter un engagement quantitatif de concert avec d'autres donateurs éventuels. Tout cela reste à négocier; la CCEI aura eu le mérite de nous rapprocher davantage du stade de la négociation.